



**Conseil d'établissement – École St-Gérard (local 327)
Le lundi 5 mai 2025, à 18h30**

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école St-Gérard, tenu le lundi 5 mai 2025 à 18h30 au local 327, au 505 rue Liège Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Parents : Kim Boissoneault, Alexandra Dumont, Roch Dupervil, Karine Brunet, Pascale Savage-Blanchard, Smaïli Mouloud

Enseignants : Dominique Aubin, Lorraine Forget-Gagnon et Tristan Goguen

Représentante du service de garde : Geneviève Perreault

Directrice : Jacinthe Nolin

ABSENTS :

Parents : Ophélie Rivière et Nicholas Sangaré

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le président, Roch Dupervil, déclare la réunion ouverte. Il est 18h30.

Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps

- Alexandra Dumont est nommée comme secrétaire
- Dominique Aubin est nommée comme gardienne du temps

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Roch Dupervil que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et appuyé par Geneviève Perreault.

Adoptée à l'unanimité

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture
 - 1.1 Mot de bienvenue, présentation des membres
 - 1.2 Quorum
 - 1.3 Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 février 2025
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 avril 2025

5. Suivi du procès-verbal du 3 avril 2025
 - 5.1 Composition d'un comité consultatif des parents utilisateurs au SDG
 - 5.2 Questionnaire *Portrait sur la sécurité et le bien-être à l'école*
6. Parole au public
7. Études des dossiers
 - 7.1 Consultation des élèves
 - 7.2 Contributions financières exigées pour du matériel
 - 7.3 Manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain
 - 7.4 Projet éducatif
 - 7.5. Services complémentaires
8. Sorties éducatives
9. Résolutions
10. Droit de parole aux membres du Conseil 10 min
 - 10.1 Directrice
 - 10.2 Enseignants
 - 10.3 Personnel de soutien
 - 10.4 Parents
11. Levée de l'assemblée

TENUE DE LA RENCONTRE

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 février 2025
 - Retour sur le procès-verbal, proposé sans modification par Roch Dupervil approuvé par Pascale Savage-Blanchard
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 avril 2025
 - Retour sur le procès-verbal, proposé sans modification par Roch Dupervil approuvé par Lorraine Forget
 - Précision demandée par Karine Brunet : un des trois groupes de 6^e année l'année prochaine aura trois enseignants au cours de leur année, tandis que les deux autres groupes en auront deux. Mme Nolin confirme cela.
5. Suivi du procès-verbal du 3 avril 2025
 - 5.1 Composition d'un comité consultatif des parents utilisateurs au SDG
 - Un sondage a été envoyé et quatre parents ont répondu. Deux parents sur quatre ont transmis leurs disponibilités. Objectif d'ici la fin de l'année sera de faire une rencontre afin de prévoir les sujets de discussion pour l'an prochain
 - 5.2 Questionnaire *Portrait sur la sécurité et le bien-être à l'école*
 - Tous les élèves de la 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année et ceux des classes d'accueil, en plus de tout le personnel de l'école ont été invités à participer au sondage. Les résultats ont été reçus et seront discutés pendant la JP de demain (6 mai 2025). L'analyse du questionnaire pour les aider à faire la révision du plan de lutte se fera en début d'année prochaine. Ainsi, les membres du personnel de l'école procéderont à l'évaluation du plan de lutte cette année, et élaborerons un nouveau plan de lutte à la lumière du QES l'an prochain.
6. Parole au public


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

- Karine transmet la parole d'un parent de l'école : il veut savoir si on sait quand la rue Liège deviendra un sens unique et si des actions sont prévues pendant la semaine du 26 mai dans le cadre de la Semaine de la sensibilisation à la sécurité aux abords des écoles. Jonathan va aux nouvelles ponctuellement auprès d'employés de la ville impliqués dans le dossier et tout porte à croire que le sens unique semble se préparer pour cet été. On pourrait utiliser la semaine de la sensibilisation pour interpeller les parents. Mme Nolin va appeler le poste de police du poste 31 pour qu'ils fassent de la sensibilisation au coin de Berri et de Liège. Roch va préparer un message pour publier sur les pages Facebook pertinentes (parents école, parents villeray, etc)
- Jonathan demande si le CÉ et ses membres avons une possibilité d'agir au sujet de la sécurité des abords de l'école et qu'un espace puisse être prévu au CÉ pour aborder cela. Mme Nolin dit que tout ce qui a trait à la sécurité aux abords est géré par la CSS, donc c'est centralisé. Roch souligne que ça pourrait être dans la parole aux parents, mais Mme Nolin précise que ça n'a pas à être soulevé au CÉ, mais que tous les parents des élèves de l'école peuvent s'adresser aux membres de la direction au besoin. Jonathan mentionne que dans ce cas, rien n'aurait été fait sur le temps de traverse, par exemple, puisque ce dossier a été porté majoritairement par des membres parents du CÉ.

7. Études des dossiers

7.1 Consultation des élèves

- À peine 20% des élèves ont répondu, donc Mme Nolin va renvoyer un rappel pour que nous ayons plus de réponses. Toutefois, belle variété dans les réponses de la maternelle à la 6^e année.

7.2 Contributions financières exigées pour du matériel

- Ce qui augmente le montant, c'est l'inflation naturelle. Les taxes doivent être ajoutées aux montants indiqués, mais une ristourne sera déduite en plus de retirer les frais de transport qui eux, seront payés par l'école. Pour une classe qui demande 5 cahiers d'exercice, il pourra y avoir une augmentation de 5\$ en tout environ.
- En 3^e année, il y aura l'arrivée d'un nouveau cahier d'exercice.
- Nouveauté 2025-26, seulement les classes de 2^e et 3^e année auront un agenda classique, les autres niveaux auront un duo-tang de communication maison. Pour faciliter les paiements, ils essaient d'avoir un chiffre rond.
- Accueil et maternelle : les frais de 60\$ demandés couvrent tout le matériel que l'école achète pour eux.
- Lorraine se questionne sur le montant demandé pour le duo-tang de communication maison (4\$), car sur Printsys 4\$ représente environ 120 feuilles. Intention qu'il y ait une plus petite utilisation du papier. Les même premières pages se retrouveront dans le duo-tang et quelques feuilles pour les devoirs et les communications.

Adopté par Roch Dupervil et approuvé par Smaïli Mouloud

7.3 Manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain

- Sur un même niveau, les frais sont harmonisés lorsqu'un(e) enseignant(e) préfère utiliser des cahiers d'exercice, alors qu'un(e) autre préfère bâtir un cahier maison avec des photocopies.

7.4 Projet éducatif

- La régulation des moyens comme l'importance de la régularité orthographique, l'utilisation de la dictée métacognitive et d'un code correction commun a été faite par l'ensemble de l'équipe enseignante et nous poursuivrons l'an prochain afin d'atteindre de meilleurs résultats en écriture.

7.5. Services complémentaires

- Une nouvelle classe intercycle verra le jour l'an prochain en 2e-3e cela diminue le ratio de 24 à 22 par classe en 2^e année et de 27 à 23 élèves par classe en 3^e année.
- L'école prévoit accueillir 631 élèves l'année prochaine, tandis que cette année, il y avait 592 inscrits. Afin de faire de la place à chacun, le local d'anglais et l'aquarium deviennent une salle de classe. Le cours d'anglais se donnera dans les classes et les arts plastiques dans local du service de garde. L'art dramatique se donnera soit au service de garde ou soit dans les classes et l'éducation physique qui augmente se fera en co-enseignement dans le gymnase ou à l'extérieur. Le poste d'enseignant en anglais passe de 70 à 80% l'an prochain.

Services complémentaires :

- 2 orthopédagogues à 100% ; 20% Soutien Linguistique ; augmentation du poste de psychoéducateur à 100% ; un seul TES temps plein l'an prochain ; Orthophonie augmente de 40 à 60%.

8. Sorties éducatives

- Deux nouvelles sorties :
 - o Pour les 4^e année, une sortie au jardin botanique le 27 mai toute la journée, incluant le dîner à l'extérieur et déplacement en transport en commun. La sortie est payée par le budget sorties culturelles. Le coût de l'activité est de 627\$. Karine Brunet approuve et Smaili Mouloud seconde.
 - o Pour les 4^e année, une sortie à la piscine parc Jean-Drapeau le 16 juin à partir de 9h30 jusqu'à 15h15. Le coût sera payé en partie par mesure inspirante et en partie par l'école. Karine Brunet approuve et Smaili Mouloud seconde.

9. Résolutions

- Pour les finissants de 6^e année : La sortie surprise aura lieu au zoo. 4000\$ ont été levés, ce qui permet de payer la sortie et l'autobus pour tous les élèves. Puisqu'il y a un surplus, une carte-cadeau et un dîner pizza seront offerts à tous les finissants. Les 400\$ restant serviront à leur offrir un spectacle d'amusement.

Appuyé par Dominique Aubin et secondé par Karine Brunet.


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

- Pour la Fête de fin d'année pour tous, un budget de 5000\$ a été prévu pour que la caravane du TAZ vienne divertir les élèves. Les fonds proviennent de la mesure « À l'école, on bouge! » et l'activité aura lieu les 9 et 10 juin 2025.

Le transfert de fonds est approuvé par Pascale Savage-Blanchard et appuyé par Kim Boissonneault.

- Le 5 juin 2025 aura lieu l'évènement BBQ organisé par la Fondation de l'école Saint-Gérard.
- Mme Nolin sonde les membres du CÉ pour savoir s'il serait possible de demander aux parents de venir balayer la cour les 6 et 7 juin. Tous se montrent en faveur de l'idée et soulignent qu'en proposant un moment précis, cela faciliterait le ralliement des familles.

10. Droit de parole aux membres du Conseil 10 min

10.1 Directrice

- Mme Nolin félicite tous les enseignants et membres du personnel qui ont contribué à la marche contre les changements climatiques. Lors de l'évènement, les élèves ont pu être sensibilisés à l'enjeu et tous ont partagé un moment agréable.
- Elle remercie aussi les parents qui ont accepté que leur enfant passe le questionnaire. Elle et Julie Cousineau se sont assurés qu'il y ait une compréhension commune des termes contenus dans le questionnaire.

10.2 Enseignants

- Rien à dire

10.3 Personnel de soutien

- Geneviève mentionne que la semaine prochaine est la semaine des services de garde. Un horaire a été préparé et sera envoyé aux parents vendredi après-midi. Des activités variées sont au programme : concours de dessin, lundi habillé en mou, mardi habillé chic, mercredi journée multiculturelle, jeudi disco et gros picnic et fête disco en après-midi dans la cour et vendredi multicolore. Le thème de la semaine est « Des étoiles plein les yeux ». Chaque éducatrice choisira une constellation et la dessinera sur un carton et ce sera leur nom de groupe pour la semaine.
- Geneviève annonce son départ à partir de l'an prochain pour se rapprocher de sa maison et aller vers une école plus petite. Les membres du CÉ la remercie pour son travail tout au long de l'année.

10.4 Parents

- Jonathan prend la parole au nom des parents pour remercier Geneviève pour son travail et son implication à l'école.
- Smaili demande des nouvelles sur les nouvelles directives du Ministère (écrans et vouvoiement). Mme Nolin mentionne ne pas encore avoir reçu de directives ministérielles.
- Roch demande si on fait un souper communautaire lors de la prochaine réunion.

LEVÉE DE LA RENCONTRE


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h.



President



Directrice